



Fédération de la Meuse pour la Pêche et
la Protection du Milieu Aquatique

Direction Départementale des Territoires

RAPPORT D'ACTIVITÉS

ANNÉE 2019



AAPPMA « Aire et Cousances » - Fleury/Aire

APPOSER VOTRE CACHE

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale et Rapport Moral

➤ Date : 07.01/2020 – 18h30

➤ Lieu : Salle communale de Fleury/Aire

➤ Nombre de participants : 21

➤ Ordre du jour :

- Allocution de bienvenue
- Lecture et approbation Compte Rendu AGO 2019
- Rapport moral
- Bilan financier
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Rapport d'activités
- Budget 2020
- Carte de Pêche 2020
- Perspectives 2020
- Bilan Garderie
- Questions diverses

1 - Mot d'accueil

Bonjour Mesdames, bonjour Messieurs,

*Je tiens tout d'abord à remercier la Commune de **Fleury/Aire** représentée par son maire, **Patrick GROSS** pour la mise à disposition gracieuse de cette salle.*

Nous font l'honneur de leur présence aujourd'hui : Monsieur Jeannesson, Président du SM3a.

Au nom de nos adhérents, Mesdames et Messieurs, soyez remerciés pour l'intérêt que vous manifestez à l'égard des activités de notre association.

*Avant de commencer, nous aurons une pensée pour ceux d'entre nous qui nous ont quittés au cours de l'année écoulée. Je vous demanderai de bien vouloir vous lever pour faire une minute de silence en leur mémoire ... **1 minute de silence**...
Je vous remercie.*

Je déclare l'Assemblée Générale Ordinaire 2019 ouverte.

Je tiens avant tout à vous faire part des changements survenus au sein de l'équipe au cours de l'année 2019 : Philippe LHUILLIER ayant quitté la région pour démarrer une nouvelle vie, il est remplacé à son poste de secrétaire et jusqu'à la fin du mandat par Laurent POUTRIEUX. Nous « perdons » un membre actif « historique » de l'association. Nous regretterons son engagement pour la défense de la nature et plus particulièrement de nos cours d'eau ; nous nous rappellerons aussi son esprit convivial lors de nos réunions et son action en faveur de l'AAPPMA tout au long de ces années. Nous lui souhaitons, ainsi qu'à Claire sa compagne, bon vent en Normandie où je sais que leur « intégration » est en très bonne voie.

2 - Lecture et adoption à l'unanimité du Procès-Verbal de l'AGO 2018 à Villes/Cousances par le secrétaire.

3 - Rapport moral du Président :

Amis pêcheurs et invités, soyez les bienvenus.

Comme nos statuts l'imposent, nous allons faire aujourd'hui le bilan de la saison 2019.

Effectifs et Réciprocité :

Comme chaque année, c'est par l'évocation de l'évolution de nos effectifs, indicatrice de la dynamique de notre association, que je débute ce rapport moral.

Et surprise ! Malgré le contexte climatique calamiteux de la saison sur lequel je reviendrai plus loin, l'exercice 2019, d'un point de vue comptable, a été plutôt satisfaisant. En effet, nous avons enregistré une hausse de plus de 10% de la vente des cartes majeures et interfédérales réunies. Sachant que sur les 139 produits qu'elle représente, 117 sont des cartes URNE (92 en 2018), cela confirme que la mise en réciprocity de nos parcours a été un choix politique en phase avec les attentes des pêcheurs.

Cette hausse compense en partie l'érosion récurrente de nos adhérents mécaniquement liée à la mise en œuvre de ce principe d'échange.

Sécheresse

Mais elle ne doit pas masquer la réalité : le patrimoine piscicole de nos cours d'eau de 1ère catégorie est en danger. Les sécheresses telles que nous en avons connu cette saison encore deviennent récurrentes et leurs effets combinés à ceux de l'agriculture intensive pratiquée dans les vallées de l'Aire et de la Cousances font planer sur l'équilibre du cycle biologique de la truite fario, espèce repère de nos têtes de bassin, de graves menaces.

Plus largement à l'échelle du territoire français, tout un pan de la pêche de loisir risque d'être affecté par cette évolution climatique. Ce qui obligera les responsables associatifs de la pêche que nous sommes, à adapter à plus ou moins court terme la gestion piscicole et halieutique des parcours en question.

Cet été, dans l'Aire et la Cousances, de nombreuses truites ainsi que d'autres espèces d'accompagnement, ont succombé pendant le pic de sécheresse. Désarmés, nous n'avons pu que constater et déplorer les dégâts.

Le débat d'une fermeture anticipée de la pêche s'est posé. Sans gaïté de cœur, car mauvais signal pour notre loisir et conscient que cette décision ne ferait pas que des heureux, le choix a été fait, à l'échelon fédéral et après consultation des AAPPMA de fermer la pêche en 1^{ère} catégorie.

Nous concernant, cette décision a été dictée dans le souci de protéger le patrimoine piscicole des braconniers et viandards divers, susceptibles de piller les quelques fosses où s'étaient réfugiés les poissons. C'était aussi l'occasion de montrer que les pêcheurs sont des gens responsables, soucieux de ne pas rajouter, par leur pratique, du stress à une population piscicole fragilisée par le réchauffement climatique.

En concertation avec la DDT, cet arrêté de fermeture a toutefois autorisé la poursuite de la régulation des écrevisses invasives, particulièrement nombreuses sur nos parcours. Je sais que certains parmi vous ont su tirer profit de cette opportunité en capturant plusieurs centaines !

La saison 2019 fut donc brève et ne s'inscrira pas dans les annales comme un étant un bon cru.

Travaux milieux

Le programme d'entretien de l'Aire et de ses affluents suit son cours. Nous avons assisté selon nos disponibilités, aux diverses réunions du chantier conduit par l'entreprise spécialisée des « Chantiers du Barrois ». La phase 1 de la tranche 4 s'achève sur la Cousances aval. L'Ezrulle devrait faire l'objet des prochains soins du syndicat en 2021, sous réserve des financements de l'Agence de l'Eau Seine Normandie. En 2020 la Fédération a programmé des pêches électriques d'inventaire avant l'intervention du syndicat ce qui permettra d'améliorer la connaissance de ce ruisseau que nous serons appelé à gérer au terme du programme d'entretien pluriannuel.

En 2019, deux projets de création de frayères et de diversification des écoulements ont été réalisés sur la Cousances et l'Aire, conformément au plan de gestion que nous nous sommes fixé. Je souhaite remercier les riverains et plus particulièrement les propriétaires du moulin de Beauzée M. et Mme GHUILITTE pour leur collaboration dans ce dossier. Ce partenariat gagnant-gagnant pour les deux parties, devrait favoriser la reproduction de la truite fario tout en valorisant le bief par la diversification de ses écoulements.

Je tiens aussi à remercier Philippe LEBRUN pour ses interventions auprès des riverains de la Cousances à Souilly, ce qui a facilité le déroulement des opérations.

Vous découvrirez en détail ce dossier ainsi que les autres volets de l'activité 2019 de l'AAPPMA lors du rapport d'activités vidéo projeté qui va suivre.

Règlementation/Garderie

Comme l'an passé, en 2020, il n'y aura pas d'évolution notable de la réglementation au sein de notre AAPPMA. L'arrêté préfectoral permanent ne subira pas non plus de modification.

Dans le département, notre AAPPMA a su dans un passé pas si lointain se montrer pionnière en matière de gestion piscicole.

Je pense que l'équipe qui sera appelé à gérer l'AAPPMA à partir de 2021 devra s'engager à nouveau dans une réflexion novatrice au sujet des quotas et tailles de capture de la truite fario et de l'ombre commun.

La notion de fenêtre de capture pourrait être une piste d'étude à suivre sur une autre échelle et en partenariat avec le pôle technique de la fédération dès les prochaines années.

Je remercie François WALTER pour son action bénévole et ingrate de police de la pêche le long de nos cours d'eau...

Il se sent un peu seul dans sa mission et j'en profite pour lancer un appel à candidatures. Nous recherchons notamment quelqu'un plus spécifiquement implanté dans la vallée de la Cousances. Que les candidats potentiels, motivés et désintéressés se manifestent auprès d'un des membres du conseil d'administration.

Comme les années passées, des opérations de police conjointes ont été menées avec la garderie fédérale sur nos lots. François en fera le bilan tout à l'heure.

Renouvellement

Nous abordons la dernière année de ce mandat et conformément à nos statuts, nous devons renouveler le conseil d'administration au cours du dernier trimestre 2020.

Nous devons aussi entériner le toilettage de nos statuts au cours d'une AGE qu'il faudra programmer. Nous sommes dans l'attente des directives de la FNPF à ce sujet.

J'invite chacun à manifester sans tarder son intérêt pour intégrer l'équipe qui gèrera l'AAPPMA lors des cinq prochaines années. Nous avons besoin de sang neuf pour poursuivre le travail engagé tout au long de ces années. La communication nationale n'est pas encore engagée, mais je ne crois pas utile d'attendre la campagne de sensibilisation officielle de la FNPF pour évoquer ce point crucial de la vie de notre association.

Nous relayerons bien sûr les tenants et aboutissant de cette opération statutaire sur notre réseau de communication via notre site internet, Facebook et des mailing adhérents.

Cormorans :

Le dossier « Cormoran » de l'AAPPMA, confié à Thierry DEPONT suit son cours même si nous avons peu d'oiseaux à tirer. Je remercie Thierry pour le travail accompli et rappelle ici l'indispensable action des tireurs agréés dans le cadre de la régulation de ce fléau.

Conclusion

J'en termine avec le rapport moral de cette avant dernière assemblée générale du mandat.

Nous nous rassemblerons au cours du dernier trimestre 2021 pour mettre en place la prochaine équipe.

Avant de passer au rapport d'activités, je remercie sincèrement tous les membres de notre équipe pour leur implication dans la vie et le fonctionnement de l'AAPPMA. Il n'est pas toujours facile de donner de son temps mais nous ressentons, chaque fois que nous nous retrouvons, au-delà de la convivialité indispensable, la satisfaction d'œuvre pour l'intérêt général et en faveur des milieux aquatiques.

Je vous souhaite une bonne saison 2020 et cède la parole à Raymond pour le bilan financier.

Je vous remercie de votre attention.

- **Présentation des différents sujets abordés et des questions ou remarques éventuelles ou joindre le compte-rendu de l'Assemblée Générale :**

Présentation vidéo-projetée des différents bilans 2019 et perspectives 2020.

Cf. Doc. Annexe

Rapport d'activité adopté à l'unanimité

Nom du Président : Eric RIBET

Signature :

I/ Actions menées par l'A.A.P.P.M.A.

1. Alevinages et empoissonnements en 1^{ère} Catégorie

TRUITES FARIO	Quantités	Dates des déversements	Lieu : cours d'eau, étangs...	Coût
Œufs	18000		Affluents de l'aire	198€
Alevins	45000	02/03/2019	Aire et cousances	1575.09€
Truitelles 6/10 cm				
Truitelles 10/16 cm				
Truites 200g et +				
Sous-total A				2773.09€

3. Surveillance et gardiennage

- Avez-vous un ou plusieurs **Gardes Pêche Particuliers** assermentés ?

OUI

Prénom NOM G.P.P.	Date de l'agrément ou du dernier renouvellement
François WALTER	23/08/2013
Héloïse COYARD	24/06/2015

4. Gestion piscicole

- Votre AAPPMA possède-t-elle un **règlement intérieur** ?

OUI

- Avez-vous réalisé votre **Plan de Gestion Piscicole** ?

En cours

- **Actions** de restauration, d'aménagement ou de protection des milieux aquatiques entreprises durant l'année :

Cousances en aval de Souilly et Bief de Beauzée/Aire : diversification des écoulements et aménagements de frayères ; Cf Doc annexe

Pose de passages de clôtures

Pose de panneaux de limite de parcours

Pose de panneaux d'information.

Pose d'Alevibox

5. Actions pour la promotion et le développement du loisir pêche

- Avez-vous un **Atelier Pêche Nature** ?

NON

- Avez-vous organisé un ou plusieurs **concours de Pêche** ?

NON

- Participez-vous à d'**autres actions ou manifestations** pour la promotion du loisir pêche ?

NON

- Listez vos **dépositaires** de cartes de Pêche : AAPPMA

Par le secrétaire : 1 permanences en Mairie de Nubécourt

- **Si changement** des lots de pêche de votre AAPPMA, merci de compléter le tableau ci-dessous :

Pas de changement :

NOM (Cours d'eau, canal, plan d'eau...)	Commune limite amont ou commune pour plan d'eau	Commune limite aval	Linéaire de cours d'eau (km) ou superficie (ha)
L'AIRE et ses affluents	Longchamps/Aire	Autrécourt	
Le Flabussieux	St-André	Nubécourt	
La Cousances	Souilly	Jubécourt	

- Listez vos **parcours spécifiques** (No-Kill, carpes de nuit.....) et leur date de fin de validité.

Parcours NO-KILL « mouche et leurres » de Nubécourt, 1300m

Fin de validité : 31 décembre 2020

- Avez-vous des pontons pour personne à mobilité réduite ? Si oui, merci de préciser le lieu :

NON

- Avez-vous des réserves de pêche ?

Si oui, merci de préciser la limite amont et aval et la date de fin de validité.

Le Flabussieux : jusqu'au 31 décembre 2020 : 300m jusqu'à la confluence avec l'AIRE

Le Rû : jusqu'au 7 mai 2020 décembre 2020 : de la D902 à la confluence avec l'AIRE

Bief du Moulin de Beauzée/Aire : jusqu'au 31 décembre 2020

II / Bilan des Cartes Vendues

ANNÉE 2019 (commandes placées)

Cartes	Tarif en €	Nombre	Montant Total
Carte Interfédérale Personne Majeure URNE	21	117	2457.00
Carte Personne Majeure	21	22	462.00
Carte Personne Majeure « Offre d'automne »	10.50		
Carte Découverte Femme	15.00	5	75.00
Carte Personne Mineure	9.80	8	78.40
Carte Découverte - 12ans	4,50	18	81.00
Carte Hebdomadaire	14.00	7	98.00
Carte Journalière	7.00	8	56.00
Vignette URNE	/	3	/
Option Ballastière, Barque etc... (n'inscrire que le nombre et montant total)	/		
PassPêche Majeur	/	125	/
PassPêche Mineur	/	3	/
Nombre d'adhérents = Carte Interfédérale URNE + Majeure + Mineure + Découverte -12ans + Découverte femme		170	TOTAL 3307.40

NB : Le montant total du bilan des cartes vendues correspond à la part AAPPMA pour l'année 2018 (cf. site internet <https://admin.cartedepeche.fr>, cliquer sur onglet « Comptabilité », « Détail par produit », cocher « Saison 2018 » et « Commandes placées »).

III / Bilan Financier

ANNÉE 2019

DÉPENSES		RECETTES	
FNPF Prélèvement Panier (cartes vendues par les dépositaires AAPPMA, commerces... montant identique à « Encaissement dépositaires »)	1995	Vente de cartes 2019 ventilées par la FNPF (Part AAPPMA)	3307.40
Alevinages Empoissonnement alevibox	1773.09 885	Cartes 2018 ventilées par la FNPF en 2019	
Locations Baux de pêche		Encaissement Dépositaires (montant à reporter en dépenses « FNPF Prélèvement Panier »)	1995
Entretien des milieux naturels (travaux ...)	48.09	Urne	2318
Gardiennage Pancartage Information	650.11	Manifestations Concours	
Revendeurs		Produits financiers	98.33
Manifestations	441.39	Indemnisations Dommages Intérêts	
Secrétariat, Téléphone, Affranchissements... Déplacements		Divers : (à préciser)	
Assurances			
Divers : (à préciser)			
Frais de banque	66		
Site internet	60		
3abe	25		
TOTAL	5943.68	TOTAL	7718.73
Résultat d'exercice (Recettes - Dépenses) →		1775.05	

Situation des fonds pour l'exercice 2019	
Avoir début d'exercice au 1^{er} Janvier (Caisse, comptes-courants, livrets...) →	16547.72
Avoir fin d'exercice au 31 décembre →	Caisse : 63 Comptes courants : 5051 Livrets : 13208.77 Titres :
TOTAL :18322.77	

Nom Président

Nom Trésorier

Nom 1^{er} Vérificateur
aux comptes

Nom 2^{ème} Vérificateur
aux comptes

Signature

Signature

Signature

Signature